

Ville d'Esch-sur-Alzette

Au Collège des Bourgmestre et Echevins



Concerne: ordre du jour du Conseil Communal du 6 mai 2022 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous soumets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

Contrat de bail concernant la location d'un emplacement dans la Résidence Nonnewisen Ilôt 4N entre la Ville et Madame Cynthia ADMITABLE

La Ville met à disposition de Madame Cynthia Admitable, personnel de la Ville - Maison-Relais Nonnewisen, un emplacement intérieur dans la Résidence Nonnewisen - lot 4N, désignation cadastrale 078 PD 81, d'une surface de 14,48 qm, représentant 1,2553 millièmes moyennant un loyer mensuel de 50.-€, non indexé.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

nieur-Directeur